



Commune de Montsinéry-Tonnégrande
Direction Générale des Services
Affaire suivie par Henri SANTOS DE SOUZA
Adresse mail : henri.santosdesouza@montsinery-
tonnegrande.fr
Référence du courrier : MT/DSE/CDE-AS/NB/
2017/6939

Montsinéry-Tonnégrande, le 27 octobre 2017

Monsieur le Maire de la Commune de
Montsinéry-Tonnégrande

A

Monsieur Sébastien LECORNU
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre
d'Etat, Ministre de la Transition
Ecologique et Solidaire

Objet : Biodiversité Guyanaise-Lettre ouverte

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

J'ai bien reçu le jeudi 26 octobre 2017 votre invitation à participer à une rencontre avec les acteurs du territoire sur le thème de la Biodiversité, le samedi 28 octobre 2017 à partir de 7h00 à la DEAL Guyane.

J'ai adressé un message de bienvenue vendredi dernier à Monsieur le Président de la République afin de l'inviter au nom de l'Etat, à répondre aux préoccupations les plus prégnantes formulées par la Population Guyanaise toute entière et relayées par les Elus du peuple :

- L'éradication de l'activité d'orpaillage illégal sur la totalité du territoire de la Guyane Continentale et Amazonienne.

Cette activité mafieuse a pour conséquence l'aggravation des risques sanitaires liés aux pollutions qu'elle procure pour les populations et instaure une insécurité accrue pour ces mêmes populations, y compris vos militaires ;

- L'accès à l'Eau pour tous, car il n'est plus tolérable que des populations françaises et guyanaises soient dépourvues de ce service de base et à proximité immédiate de la plus importante activité industrielle et spatiale du territoire et de l'Europe.

Ce besoin pourtant primaire n'est pas assuré dans des lieux de vies, notamment dans l'agglomération de Cayenne et dans les communes isolées, ce qui entraîne aussi une insécurité sanitaire à nulle autre pareille dans le contexte de risque de propagation de maladies infectieuses qu'aucun responsable ne peut ignorer sur le continent sud-américain ;

Et enfin,

- Le soutien de l'industrie naissante, durable et endogène comme l'usine d'embouteillage d'eau de source « Dilo », dans ma commune de Montsinéry-Tonnégrande.

Cet acteur économique de la Biodiversité est actuellement mis à mal par une des institutions de l'Etat, le BRGM.



Ces trois préoccupations figurent pourtant bien dans les *Accords de Guyane* signés par l'Etat, les Elus de Guyane et le Kollektif Pou Lagwiyanne Dékolé (KLPD), le 21 avril 2017.

La Biodiversité Guyanaise et Amazonienne, sa préservation et sa valorisation est aussi à ce prix.

Je n'ai pas le sentiment que mon message d'empathie ait bien été perçu et compris.

Au contraire, j'ai plutôt entendu un message infantilisant adressé à tous les Guyanais.

Simple mandataire du peuple et élu de proximité, au suffrage universel direct, je dois aussi relayer utilement et partout où il se doit ces légitimes revendications.

Aussi, constatant à regret que le pacte de confiance républicain serait aujourd'hui déchiré, je vous informe que je ne participerai à aucune réunion de travail dans le prolongement de la visite Présidentielle.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, mes respectueuses salutations.



**Le Maire,
Administrateur de l'Agence Française pour la
Biodiversité,
Président du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de
Guyane,**

Patrick LECANTE